

Image not found or type unknown



Recours annulation mutation

Par **ffcadre**, le **24/06/2009** à **16:56**

bonjour,rnrnje travaille actuellement en seine st denis (fonction publique)rnma mutation etait prevue pour montpellier au 1er septembre, on viens de m'annoncer que le poste que je devais integrer n'est finalement pas disponible car la personne qui devait le liberer ne part plusrnlacadre sup s'etait engagée à me recruter au 1er septmbre et j'ai donc fait l'acquisition d'un appartement sur montpellierrnj'aimerais savoir quels sont mes recours si on ne me propose pas d'autre poste et que finalement ma mutation est annuléernen vous remerciant par avance pour vos reponses

Par **suyenbop**, le **27/06/2009** à **18:31**

[fluo][/fluo]le droit est suffisamment fort pour vous faire obtenir gain de cause, avec dommages et intérêts.rnle seul Pb de ce droit es qu'il est souvent mal connu et mal employé.rnsi vous etes déterminés , l'objectif de réparation avec dommages et intérêts sont à votre portée de manière certaine.